

# Le transfert des allocations familiales : ce que veulent les mouvements familiaux francophones

**Les Femmes Prévoyantes Socialistes, la Ligue des familles et Vie féminine, les trois organisations francophones représentant les familles et qui participent activement à la gestion des allocations familiales au sein de la Sécurité sociale ont adopté des principes communs.**

Face au transfert des allocations familiales aux Communautés et Régions, les trois grands mouvements familiaux francophones demandent aux futurs responsables de tenir les engagements pris au moment de la conclusion de l'accord institutionnel :

- **Garantir la continuité et l'efficacité dans le paiement** en temps et en heure des allocations familiales.
- **Garantir les budgets destinés aux familles** : pas de diminution des enveloppes budgétaires. Les allocations familiales ne peuvent faire les frais de l'austérité.

Les enquêtes successives de nos associations ont démontré que **les allocations familiales constituent un revenu crucial pour les parents**, et en particulier pour les plus faibles revenus. Ce mécanisme redistributif fait partie, avec d'autres, d'un rempart contre la pauvreté d'une partie de la population.

Au-delà de l'urgence, nos associations veulent aller plus loin. A moyen terme, nous considérons en effet que le transfert doit être l'occasion d'interroger en profondeur notre système d'allocations familiales.

Les Femmes Prévoyantes Socialistes, la Ligue des familles et Vie féminine revendiquent un système d'allocations familiales qui repose sur les principes suivants :

- **Chaque enfant doit percevoir le même montant de base** : plus de différences en fonction du rang de l'enfant. La détermination de ce montant de base doit faire l'objet d'une concertation des organisations familiales de manière à définir la formule la plus adaptée aux situations des familles.
- **Une attention spécifique aux familles les plus fragiles** via la révision du système de suppléments sociaux. Nous demandons l'extension des suppléments sociaux à toutes les familles fragilisées, en-dessous d'un certain montant, indépendamment du statut socioprofessionnel des parents.

Enfin, nous demandons à ce que les organisations représentant les familles, bénéficiaires du système, **soient représentées** dans les futurs organes de gestion communautaires et régionaux (comme c'est le cas actuellement à l'ONAFTS).

**Femmes Prévoyantes Socialistes**  
Dominique Plasman  
Secrétaire générale

**Ligue des familles**  
Delphine Chabbert  
Directrice

**Vie Féminine**  
Hafida Bachir  
Secrétaire générale